

Octobre
2020

Roche Infos

Bulletin Municipal



Mot du Maire



Chers Rochoises et Rochois,

La rentrée scolaire 2020/2021 s'est parfaitement déroulée malgré un contexte toujours incertain face à l'épidémie de la Covid 19.

Nous comptons 98 élèves en maternelle et 168 élèves en primaire ; ces effectifs restent encourageants pour le maintien de l'ensemble de nos classes.

Madame Danielle Sestic, directrice de la maternelle, a fait valoir ses droits à la retraite. Deux nouvelles enseignantes ont été nommées. Madame Laurence Ducouloux reprend la direction, elle avait déjà enseigné à Roche il y a 4 ans, et Madame Elise Faivre aura en charge la moyenne section. Bienvenue à ces deux enseignantes.

L'ensemble des travaux prévus dans les classes a été réalisé durant la période de grandes vacances par le personnel communal.

J'ai reçu en Mairie depuis plusieurs semaines de très nombreuses plaintes concernant la délinquance nocturne en tous genres (bris de bouteilles, incendies de poubelles par dizaines, incendies de haies, incendie de voiture, vols...), ne croyez pas que la Commune reste insensible à ces faits. Nous restons très attentifs à cette délinquance inacceptable qui trouble la tranquillité de nos administrés. Nous sommes en contact avec les autorités judiciaires pour que l'ordre revienne.

Petit à petit les activités reprennent dans les associations sportives et culturelles avec encore de très nombreuses interrogations sur leurs pérennités. Nous attendons les nouvelles mesures qui seront annoncées par Mr le Préfet. Les consignes sont en constantes évolutions.

En espérant des jours meilleurs face à ces incertitudes d'évolution de virus, sachez que la municipalité reste à votre écoute.

Le Maire,
Jacques KRIEGER

Dates à retenir

- Samedi 17 octobre : **Marché des producteurs**, Place Pasteur de 9h à 12h
- Jeudi 22 octobre : **Ludothèque**, Salle lumière de 14h30 à 17h30

Conseil municipal du 24 septembre

Décisions budgétaires modificatives



Le budget municipal avait été voté par la précédente municipalité en mars 2020. Le Conseil a souhaité préciser les projets, et définir des priorités.

Les choix sont les suivants : columbarium et caveaux au cimetière, mise en place de stores pare-soleil à l'école maternelle, construction d'une aire de jeux au Bouillet, réfection du toit du garage rue d'Arcier, rénovation de deux logements communaux vacants, rénovation de la ferme Jussreandot, aménagement du secteur Gare-Mairie.

Fonds de solidarité pour le logement

Ces fonds ont été mis en place depuis 1991 pour apporter une aide aux personnes éprouvant des difficultés passagères pour financer leur logement. Ils sont alimentés avec des crédits d'État, du Département, des organismes sociaux et des établissements prêteurs. Le Conseil, à l'unanimité, apporte sa quote-part à hauteur de 1896 €.

Convention entretien des voiries

Le Conseil renouvelle pour une durée de 3 ans, les conventions d'entretien des voiries communales et des zones d'activités, signées avec Grand Besançon Métropole. La Commune réalise l'entretien courant à ses frais, GBM lui rembourse forfaitairement ces travaux.

Convention d'attribution d'un fonds de concours

Dans le programme de voirie 2019/2020, il a été réalisé les opérations de :

- Rue de la Distillerie : abattage d'arbres d'alignement, et éclairage rue du Repos ;
- Rue de la Distillerie réalisée dans le cadre du programme annuel de requalification et création de voirie engagée par GBM ;
- Rue du Vieux Roche réalisée dans le cadre du programme annuel Gros Entretien Renouvellement (GER).

Le Conseil accepte de verser 27 451.98 € HT sous forme de fonds de concours

Protection fonctionnelle du maire

Le Maire a été victime d'une agression physique le 5 juillet 2019. Le Conseil renouvelle sa décision de reconnaître que cette agression a été réalisée pendant ses fonctions de Maire et accepte la prise en charge par la Commune des frais induits.

Convention d'occupation précaire terrain communal

La Commune a reçu une demande d'utilisation de l'ancienne décharge pour exercer en extérieur, une activité d'éducation canine. Le besoin exprimé est d'environ 10 ares à prendre sur la parcelle ZA 331.

Le Conseil accepte cette mise à disposition pour 100 € par an et une convention précaire et révocable sera signée. La clôture et l'entretien du terrain sont à la charge du locataire.

Demande de subvention : aire de jeux du Bouillet

L'implantation d'une aire de jeux dans le nouveau quartier du Bouillet est évaluée à 30 000 € (pour 9 jeux et une clôture).

Le Conseil accepte de solliciter des demandes de subventions à la CAF et au Département du Doubs.

Rénovation de logements communaux vacants

Deux logements communaux sont actuellement vacants. Il s'agit du logement 19, rue du Vieux-Roche et du logement au-dessus de l'école Monnot. Le Conseil accepte de solliciter des subventions auprès de divers organismes pour financer la mise aux normes.



Objets trouvés

Lorsque vous trouvez un objet sur la voie publique (clé, téléphone, lunettes ...), vous êtes invité à le déposer à la mairie.

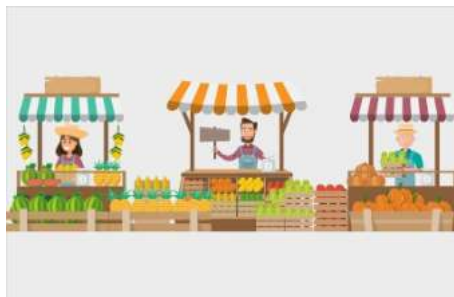
Si vous avez perdu un objet, vous pouvez aussi vous présenter à la mairie. Nous enregistrons votre demande et peut-être retrouverez-vous votre bien.



Actuellement un certain nombre d'objets retrouvés dans les rues ou une des salles communales de Roche attendent sagement d'être récupérés par leur propriétaire (lunettes, clés, bijoux, vélos, vêtements, casquettes...).

Le marché des producteurs

Après plusieurs mois d'absence, les producteurs du marché reviennent poser leur stand à Roche-lez-Beaupré le 3e samedi du mois.



Ils seront présents aux dates suivantes :

- samedi 17 octobre
- samedi 21 novembre
- samedi 19 décembre

de 9h à 12h, Place Pasteur, derrière la Caisse d'Epargne..

COVID-19 : faites-vous tester

L'opération de dépistage de la COVID-19 du samedi 19 septembre 2020 a permis à une centaine de personnes de se faire tester.

Après s'être enregistré auprès d'un agent du laboratoire, chacun est passé dans la seconde salle pour le prélèvement, réalisé en partie par Madame Courtois, infirmière libérale à Roche-lez-Beaupré.



Le bon déroulement de cette journée a été assuré par la Commune et une équipe de la Protection civile présente sur place.

Lavage des mains au gel hydroalcoolique, port du masque, distance physique... tous les gestes barrières actuellement en vigueur ont été respectés.

COVID-19 : retour en classe pour tous

L'objectif de cette rentrée 2020 est d'accueillir tous les élèves dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective.

Il s'agit aussi de déployer tous les moyens nécessaires pour permettre la remise à niveau des élèves ayant le plus souffert de la période de confinement.

En ce début d'année scolaire, les priorités sont d'évaluer les élèves afin de mieux les accompagner et de consolider leurs apprentissages. Une réponse personnalisée leur sera apportée afin qu'ils retrouvent le chemin de la réussite.

A Roche-lez-Beaupré, pendant la semaine du 14 au 19 septembre, une classe de l'école primaire était fermée. Pour cause, une élève de cette classe avait été testée positive à la Covid19.

Cette fermeture d'une semaine a permis à chaque élève de se faire tester et ainsi de reprendre l'école, pour tous ceux dont le test était négatif, dès le lundi 21 septembre.





La nouvelle réglementation n'impose plus de fermeture de classe à chaque cas positif. En effet, quand un enfant sera testé positif au coronavirus, sa classe pourra désormais continuer de se tenir normalement pour les autres élèves, qui ne sont plus considérés comme "cas contacts".

Le ministère de l'Education précise toutefois que, si on compte au moins 3 cas confirmés dans la même classe alors, le protocole d'identification des personnes "cas contacts", leur isolement éventuel et la fermeture possible de classes, voire d'écoles, seront toutefois appliqués.

Par ailleurs, un enseignant de maternelle ou de primaire qui porte un masque et a côtoyé un élève non-masqué positif à la Covid19 ne sera désormais plus considéré comme un "cas contact", et ne sera plus incité à s'isoler.

Enfin, pour les personnes testées positives à la Covid19 doivent désormais respecter un isolement de 7 jours uniquement.



Incivilités

La Commune de Roche-lez-Beaupré est, depuis quelques mois, victime des méfaits d'une bande de jeunes gens. Vols, agressions, feux de poubelles, feux de haies, tapages nocturnes, tags.... Rien ne semble les arrêter !

Les gendarmes se sont saisis de cette affaire et font leur maximum pour mettre hors d'état de nuire ces jeunes délinquants et permettre aux Rochois de retrouver leur tranquillité.

En attendant, à la demande des forces de l'ordre, l'éclairage public pourra parfois rester allumé toute la nuit sur toute la Commune.



Si votre poubelle (jaune ou grise) a été brûlée, il faut immédiatement prévenir le Sybert, service en charge des ordures ménagères au Grand Besançon Métropole, en téléphonant au 03.81.41.55.35.

Si votre poubelle est brûlée la nuit du jour de ramassage, elle vous sera remplacée gratuitement.

En revanche, si elle est brûlée en dehors des jours de ramassage, vous devrez payer le nouveau bac.

Attention donc à ne pas laisser vos bacs plusieurs jours sur la voie publique.



Permanences CitésLab

Vous avez une idée, un projet de création d'entreprise ? Venez nous rencontrer !

Dès le mois de Septembre, le service CitésLab de BGE Franche-Comté revient à la mairie de Roche-lez-Beaupré pour accueillir les personnes désireuses de créer leur activité. BGE est le premier réseau national d'accompagnement à la création d'entreprise et accueille chaque année près de 3 000 personnes au niveau régional. Anaïs DAVID vous accueillera ainsi les vendredis matin, une fois par mois, sur rendez-vous. Voici un appui pour vous aider à valider votre idée, structurer votre projet, étudier sa viabilité économique et vous orienter vers les partenaires de l'accompagnement du financement.

Pour prendre rendez-vous avec Anaïs DAVID, vous pouvez appeler le 06 59 14 82 26 ou contacter par email : anis.david@bgefc.org

Permanences mairie de Roche-lez-Beaupré Année 2020-2021

Jours de permanences : les vendredis de 9h30 à 12h (sur rendez-vous)

Lieu : mairie de Roche-lez-Beaupré - 2 rue de la Gare

Dates programmées :

23 octobre 2020	12 février 2021
27 novembre 2020	2 avril 2021
11 décembre 2020	7 mai 2021
8 janvier 2021	4 juin 2021

Contact :

Anaïs DAVID - Cheffe de projets CitésLab - BGE Franche-Comté
06 59 14 82 26 ou anis.david@bgefc.org

VOUS ÊTES AU DÉBUT DE VOTRE PROJET DE
CRÉATION D'ENTREPRISE ? VOUS AVEZ BESOIN DE CONSEILS ?
BGE Franche-Comté et CitésLab vous accompagnent !



SEEB : RELAIS PETITE ENFANCE

Vous recherchez un mode de garde ?
Vous cherchez des informations sur les métiers de la petite enfance ?
Vous souhaitez devenir assistante maternelle ?

Contactez-nous :

- mardi de 16h à 19h (uniquement sur rendez-vous)
- mercredi de 9h à 12h (en visite libre, par téléphone, sur rendez-vous)
- jeudi de 14h à 17h (uniquement par téléphone)
- vendredi de 13h à 16h (uniquement par téléphone)

Coordonnées :

3 rue des Vallières Sud - 25220 Chalezeule
03.81.57.81.44 ou relais.seeb@famillesrurales.org
www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte

Les animations itinérantes du Relais :

Le Relais propose des animations en itinérance sur 5 communes différentes (Chalezeule, Roche-lez-Beaupré, Novillars, Thisse, Marchaux), de 9h30 à 11h30, tous les vendredis, hors vacances scolaires et quelques jeudis par mois sur 4 nouvelles communes (Amagney, Deluz, Chalèze et Vaire), de 9h30 à 11h30 hors vacances scolaires.

Ces animations sont ouvertes gratuitement aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte (parents, gardes à domicile, assistants maternels) et sont un lieu de partage pour les petits et les grands. Elles permettent éveil, découverte et socialisation pour les enfants, mais aussi échanges et rencontres pour les adultes.

Les relais petite enfance de Familles Rurales vous accueillent de nouveau lors des temps collectifs depuis début septembre.

Afin de respecter au mieux les différentes consignes et obligations sanitaires, il a été mis en place quelques règles nécessaires et consignes pour une bonne reprise

Port obligatoire d'un masque
quelle que soit la distance
entre les participants

Respecter une distance
minimale d'1 mètre
entre les adultes

Se laver les mains à
l'arrivée (soi-même et
les enfants)

Se déchausser
obligatoirement à
l'entrée de la salle,
prévoir des chaussons

Se munir de son propre
stylo pour signer le
registre de présence à
l'arrivée

En cas de symptômes
de suspicion Covid
(fièvre...) enfants et
adultes ne seront pas
accueillis

L'accueil des enfants est
limité à 25, mais certaines
salles ne permettent pas cet
accueil, l'accueil se fera
donc sur inscription*

Ligue contre le cancer

La collecte annuelle aura lieu à Roche durant le mois d'octobre.

Merci de réserver un bon accueil aux délégués bénévoles qui passeront chez vous avec une carte officielle. Un reçu et une information vous seront remis.



Si vous pensez être absent et désirez participer, vous pouvez envoyer votre don (par chèque de préférence) par voie postale à l'adresse :

Ligue contre le Cancer - Comité du Doubs
34 avenue Fontaine Argent - BP 9999
25027 Besançon Cedex

Les Grandes Actions du Comité du Doubs en 2020

Vos dons et legs ont permis les financements suivants :

Recherche : Participation à hauteur de 266 760 € pour la recherche aux niveaux national et régional

Action pour les malades : participation à hauteur de 122 737 € pour :

- La convention annuelle avec le CHRU de Besançon et le CHI de Pontarlier.
- L'attribution d'aides financières aux personnes malades par le biais des commissions sociales.
- L'accompagnement psychologique et/ou social es patients et des proches dans le cadre du service "Proximité cancer".
- La pérenité de l'Espace Ligue à Pontarlier avec de l'activité physique adaptée et des soins socio-esthétiques.
- La pérenité d'un Espace Ligue à Besançon avec de l'activité physique adaptée avec les "Dragons Ladies".
- La création d'un Point Ligue au CHU de Besançon et d'une Antenne Ligue à Pontarlier.



Information et prévention : Participation à hauteur de 30 375 € pour :

- Le dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal (Octobre Rose, Mars Bleu ...).
- L'information et la Prévention (Color Life...).
- Lutte contre le tabagisme (Espace Sans Tabac).

État Civil

Naissances

Shawn-Cory BAUVAIR le 29 août 2020
Diana GARREAU le 29 août 2020
Noé MICHEL-GROSJEAN le 3 septembre 2020
Elya JACQUES le 12 septembre 2020



Toutes nos félicitations aux parents !

Décès

Marie-Annick DE PASQUALIN le 5 septembre 2020 à 64 ans

Nos pensées accompagnent sa famille.



Mariages

Sonia JOSSELIN et Denis TARON
le 26 septembre 2020



Tous nos voeux de bonheur !

PACS

Julien SCHNAEBLE et Sophie RAIMBOEUF
le 23 septembre 2020

Tous nos voeux de bonheur !

Loisirs Club Rochois

En raison de la forte chaleur et comme ces deux dernières années, le concours annuel de pétanque a été programmé au jeudi 27 Août dernier.

Ce changement par rapport à la date habituelle n'a pas empêché les joueurs de venir nombreux. En effet, 46 personnes, dont 17 dames, se sont affrontées sur le terrain en stabilisé de Roche-lez-Beaupré au bord du Doubs.

A l'issue de ce concours, réalisé en 4 tours, 4 concurrents étaient ex-aequo.

Il fut donc nécessaire de les départager et, pour ce faire, de procéder à un lancer de boules.

C'est finalement Dominique BRIQUET qui fut déclaré vainqueur. En récompense, il reçut un magnum de Champagne et les 3 autres ex-aequo, à savoir :

- Mme GLORIOD Isabelle
- Mme VUILLEMIN Laurence
- M. Le BAIL Jean-Louis

sont repartis chacun avec une bouteille de Champagne.



Pour clôturer cet amical après-midi, un apéritif et non un repas comme habituellement, a été organisé afin de respecter les règles de distanciation physique consécutives à la pandémie liée à la COVID 19.



Nouveau : Coach sportif



**Coach sportive - Cours collectifs de fitness
Renforcement musculaire
Avec Emmy Girard**

**Mardi soir : de 18h à 19h et/ou de 19h30 à 20h30
Salle Jouffroy d'Abbas**

Inscription et renseignements au 06.47.12.60.67

Comité de jumelage



A Roche, je parle italien

BIENVENUE – BENVENUTI

Pour toujours mieux communiquer avec nos amis italiens, et renforcer notre amitié, le Comité de Jumelage vous propose des cours d'italien à partir du mardi 6 octobre 2020 ouverts à toutes les personnes intéressées de plus de 16 ans.

Cours du soir de différents niveaux : (mardi et mercredi).

Nouveauté : cours en journée le jeudi (matin ou après-midi selon la demande)

Débutants, faux débutants, perfectionnement.

Cotisation annuelle 120 € + 10 € adhésion au Comité de Jumelage.

(Modalité de paiement en trois fois, oct, jan, avril)

Contact : Katérina 06.52.69.26.22

Mail : ecupillard@orange.fr



TCR : Tennis Club Rochois

Comme chaque année, le tournoi de tennis Philippe Gagneur a réuni les filles et les garçons jeunes et plus âgés du TCR (Tennis club Rochois).

Cette édition était constituée de double mixte comprenant un adulte et un enfant ou une dame.

La compétition a réuni 9 équipes, les matchs furent très serrés voir acharnés. Après 2 week-end de compétition, la finale s'est déroulée ce dimanche devant une foule de connaisseurs, elle a vu s'affronter le couple Sophie Parrot/Pascal Blind contre Emilie Clerget/Yannick Llompart, L'expérience et la détermination de Sophie et Pascal sont finalement venues à bout de la fougue et du panache de leurs adversaires du jour ; score 7/6 7/6.



A l'issue de ce match, les joueurs et spectateurs ont eu l'occasion de profiter du beau temps autour d'un buffet campagnard organisé par Marianne Fleurian (la présidente) et sa joyeuse équipe de bénévoles.

A l'année prochaine

Bibliothèque

Nouveau service :

Votre bibliothèque bénéficiera prochainement du catalogue collectif "Sequoia" qui rassemble les **collections de 37 bibliothèques, archives départementales et centre de ressources du Doubs**, favorisant ainsi la circulation des documents et multipliant les ouvrages à votre disposition.



L'atelier écriture Adultes habituellement prévu une fois par mois (1er jeudi du mois) à la bibliothèque se fera, pour raisons sanitaires, en « home-writing » et échange par mail entre les participants. Les personnes intéressées peuvent nous en faire part via notre messagerie : **lesaccrochelivres@orange.fr** ou directement à la bibliothèque pendant les heures de permanence. Elles seront alors contactées et informées par mail des modalités de participation.

Le club lecture reste actif sur notre blog, vous pouvez y participer en envoyant le résumé ou la critique d'un livre à **annie.david26@orange.fr**.

Les permanences pour les scolaires, du fait de la situation sanitaire, n'ont pu reprendre à la rentrée dans les conditions habituelles. Toutefois les professeurs se déplacent une fois par mois pour choisir des livres pour leurs élèves.

Les permanences d'ouverture au public restent inchangées à raison de 3 jours par semaine aux horaires habituels (lavage des mains et masque obligatoires).

En espérant pouvoir rapidement reprendre les différentes animations à la bibliothèque, vous pouvez consulter notre blog :

bibliothequeroche.verblog



Histoire de Roche

Les entreprises rochoises d'autrefois (suite)

Par Philippe Coutin



Au 46, rue Nationale se trouvaient les "Vins et spiritueux Charles Caire" depuis 1876, puis Albert Caire et Jean-Marie Roussel-Galle. Les Ets Blum s'y établirent ensuite en 1954



L'entreprise Pellegrini-Castioni qui réalisa le socle du Monument aux Morts alors situé en haut de la rue de l'Eglise contre la maison Vuillemin...

A suivre ...

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER
Conception et rédaction : Nadine COILLLOT, Jacqueline COUTIN,
Philippe COUTIN, Martine HATT, Pauline LIGIER
Impression ESTIMPRIM - Besançon
mairie@roche-lez-beaupre.fr
www.roche-lez-beaupre.fr